

Communiqué de presse

17 octobre 2016 - N° 25

SCOR est nommé « Réassureur Vie de l'année 2016 » par la revue *Asia Insurance Review*

SCOR a reçu le prix de « **Réassureur Vie de l'année** » lors de la cérémonie organisée, à Macau le 11 octobre 2016 par la revue *Asia Insurance Review*. Ce prix fait suite à celui de « **Réassureur Vie de l'année en Amérique du Nord** » attribué au Groupe par le magazine *Reactions* (voir le [communiqué de presse](#) publié le 6 octobre 2016).

Cette distinction prestigieuse rend hommage à la remarquable réussite de SCOR en Asie-Pacifique, qui s'appuie sur les relations de partenariat à long-terme établies avec ses clients, son offre innovante et sa capacité à aider les assureurs à créer et lancer de nouveaux produits sur le marché. SCOR a bâti une solide plateforme de réassurance Vie en Asie-Pacifique, au service de ses clients à travers ses 8 bureaux. En soutien de ces bases locales, SCOR possède des équipes régionales basées à Singapour et Hong-Kong.

Le développement en Asie-Pacifique fait partie des priorités du nouveau plan stratégique « Vision in Action » de SCOR. Porté par des tendances socio-économiques favorables, et s'appuyant sur les bases solides que le Groupe a établies, SCOR se développe en Asie-Pacifique au moyen d'une offre couvrant tous les besoins Vie et Santé, d'une large gamme de Solutions Financières et de son outil leader de souscription automatisée Velogica (pour plus d'informations, voir [notre site Internet](#)).

Paolo De Martin, CEO de SCOR Global Life, déclare : « *Nous sommes très fiers de recevoir ce prix prestigieux, qui salue le remarquable travail de nos équipes dans cette région. Nous sommes présents sur les marchés de la réassurance Vie d'Asie-Pacifique depuis plus de 30 ans et nous y avons noué des liens très forts avec nos clients. Dans le cadre de notre plan stratégique « Vision in Action », nous continuons d'investir en Corée du Sud, en Australie et en Nouvelle-Zélande, et nous accélérons notre croissance en Chine, en Asie du Sud-Est et au Japon* ».

*

* *

Communiqué de presse

17 octobre 2016 - N° 25

Contact details

Marie-Laurence Bouchon

Group Head of Communications

+33 (0)1 58 44 75 43

mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon

Head of Investor Relations

& Rating Agencies

+33 (0)1 58 44 71 68

bbougon@scor.com

<http://www.scor.com/>

[SCOR photo gallery](#)

Twitter: [@SCOR_SE](#)

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2015 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2016 sous le numéro D.16-0108 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».